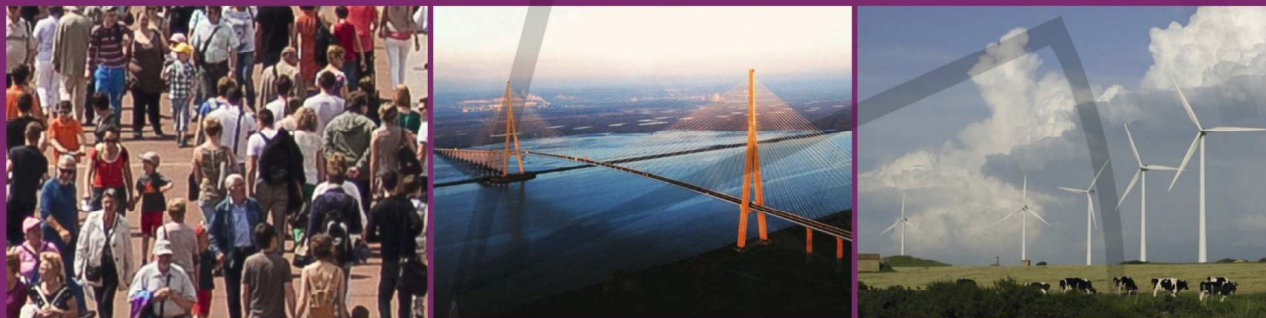


Insee Analyses

Haute-Normandie



La vulnérabilité énergétique en Haute-Normandie et dans ses territoires

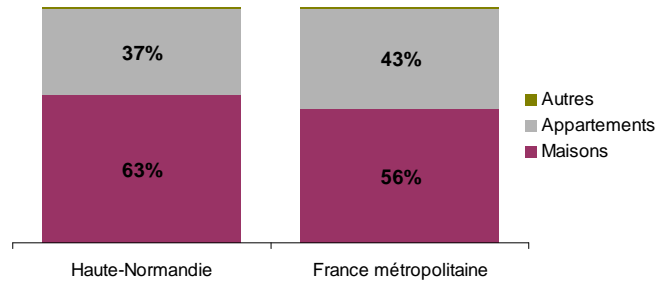
SOMMAIRE

Caractéristiques des logements, des déplacements et revenu des ménages	P.2
Ménages vulnérables énergétiques en Haute-Normandie	P.6
Vulnérabilité énergétique par département	P.10
Vulnérabilité énergétique dans les territoires haut-normands	P.12
Scénarios d'évolution des prix de l'énergie	P.15
Définitions	P.16

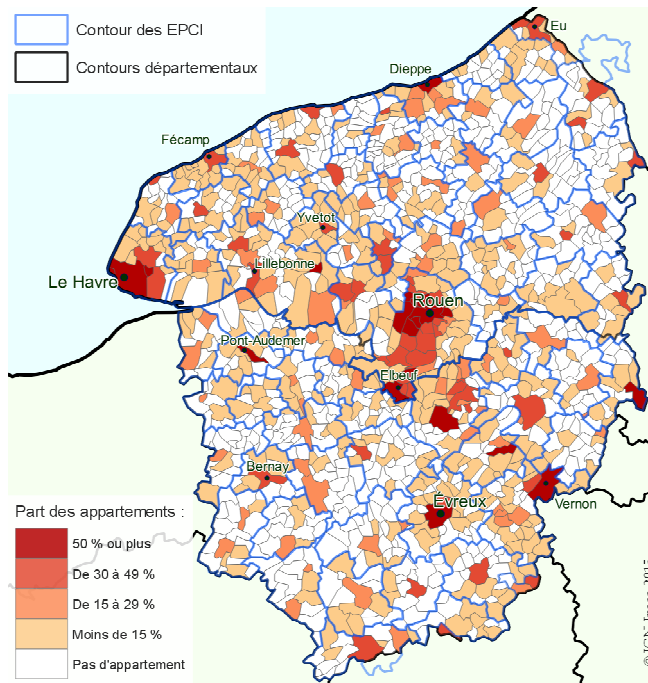
CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS, DES DÉPLACEMENTS ET REVENU DES MÉNAGES

63 % des ménages haut-normands vivent en maison

1 Répartition des logements par type

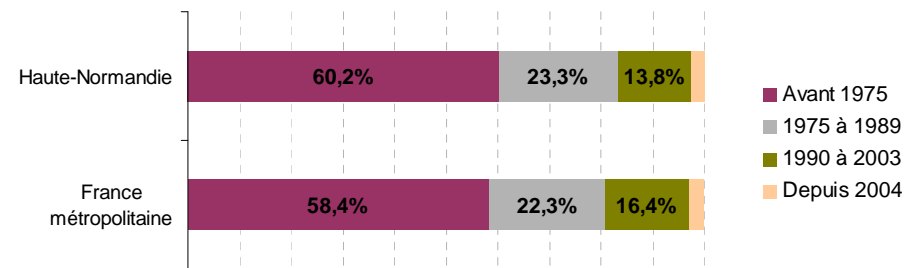


Source : Insee, recensement de la population 2008.

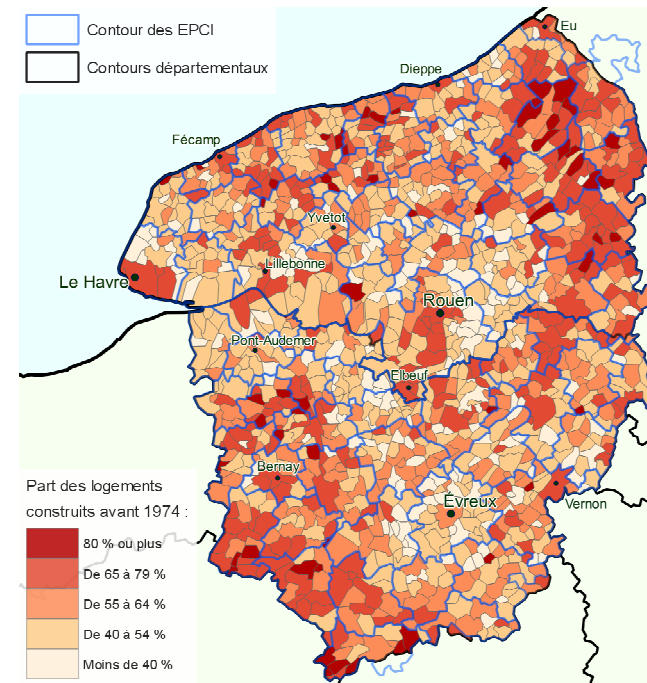


3 logements sur 5 construits avant 1975

2 Répartition des logements selon l'ancienneté de construction



Source : Insee, recensement de la population 2008.

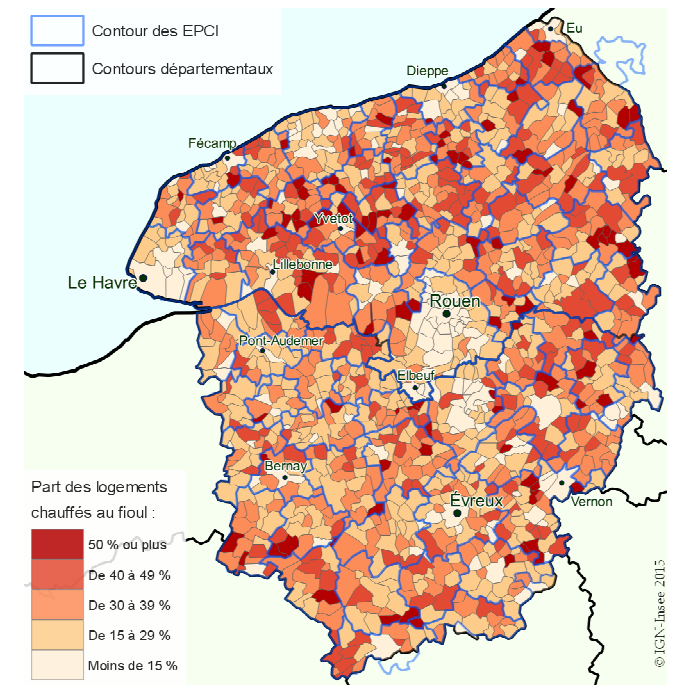
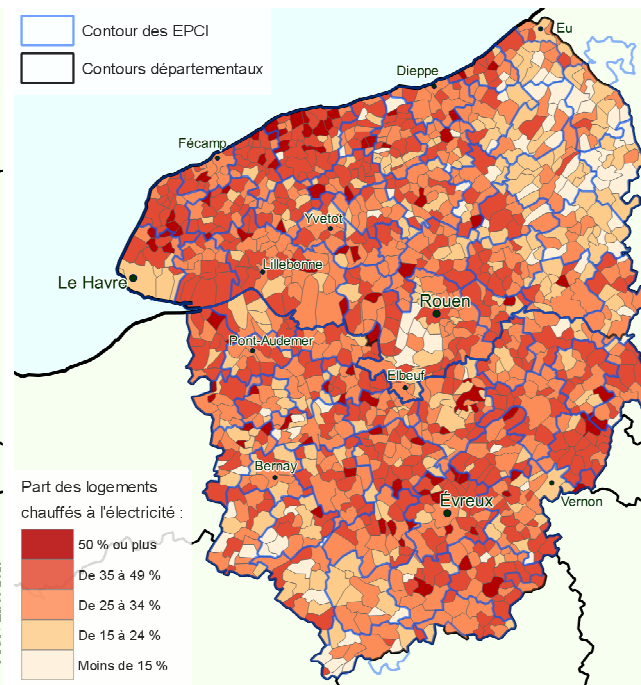
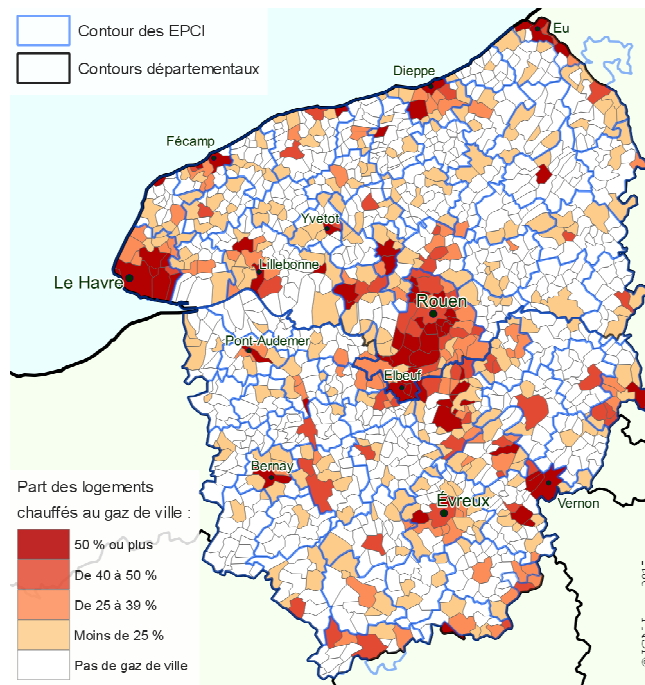


Les logements sont majoritairement chauffés au gaz de ville et à l'électricité

3 Répartition des logements selon le mode de chauffage

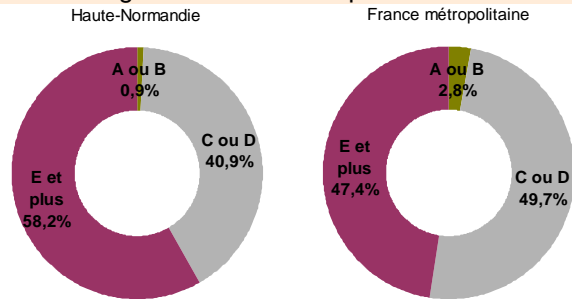
Combustible	Haute-Normandie			France métropolitaine		
	Maison	Appart.	Ensemble	Maison	Appart.	Ensemble
Chauffage urbain	0,0%	12,2%	4,5%	0,1%	11,4%	5,0%
Gaz de ville	30,5%	49,2%	37,4%	30,8%	44,1%	36,5%
Fioul (mazout)	23,2%	7,6%	17,4%	22,6%	7,9%	16,3%
Electricité	29,4%	29,0%	29,2%	27,4%	33,8%	30,1%
Gaz en bouteilles	4,6%	0,7%	3,2%	3,5%	0,9%	2,4%
Autre	12,3%	1,3%	8,3%	15,7%	1,8%	9,7%

Source : Insee, recensement de la population 2008.



Près de 3 ménages sur 5 vivent dans un logement énergivore*

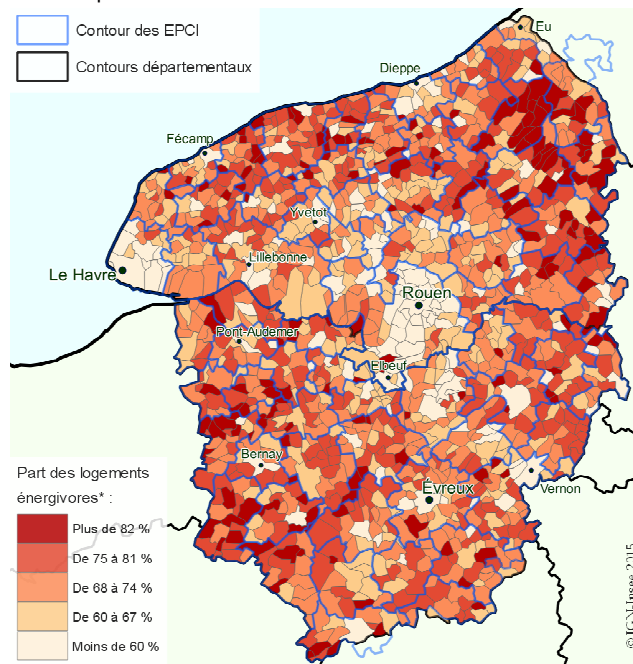
4 Répartition des logements selon l'étiquette DPE*



Sources : Insee, recensement de la population 2008 ; SoeS*, Anah**.

* Service de l'Observation et des Statistiques du ministère du développement durable

** Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat



* Un logement est dit énergivore lorsque son étiquette de Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) est supérieure ou égale à E (cf. définitions page 17).

Les ménages haut-normands dépensent en moyenne 1 415 € par an pour leurs factures de chauffage et 677 € en carburant

5 Dépenses énergétiques moyennes annuelles par période de construction (en €/an) en Haute-Normandie

Année construction	Maison	Appartement	Ensemble
Avant 1949	2 089	1 105	1 857
De 1949 à 1974	2 033	1 055	1 482
De 1975 à 1981	1 212	781	1 039
De 1982 à 1989	1 177	694	1 042
De 1990 à 1998	1 269	632	1 028
De 1999 à 2003	1 136	695	1 008
Depuis 2004	1 119	691	995
En cours de construction (1)	1 003	758	933
Ensemble	1 701	944	1 415

(1) Immeuble en cours de construction, partiellement habité

Sources : Insee, recensement de la population 2008 ; modèle Anah corrigé des données climatiques (SoeS).

6 Dépenses énergétiques moyennes annuelles par période de construction selon la surface du logement (en €/an)

Année construction	Moins de	De 25 à	De 40 à	De 70 à	De 100 à	De 150 m ² ou
	25 m ²	40 m ²	70 m ²	100 m ²	150 m ²	plus
Avant 1949	421	778	1 169	1 837	2 629	3 861
De 1949 à 1974	379	654	973	1 669	2 426	3 836
De 1975 à 1981	236	439	680	1 042	1 386	1 952
De 1982 à 1989	227	397	617	978	1 375	1 932
De 1990 à 1998	220	381	627	978	1 419	2 060
De 1999 à 2003	243	412	642	922	1 258	1 710
Depuis 2004	223	418	631	935	1 240	1 604
En cours de construction (1)	182	427	568	804	1 063	1 780

(1) Immeuble en cours de construction, partiellement habité

Sources : Insee, recensement de la population 2008 ; modèle Anah corrigé des données climatiques (SoeS).

7 Dépenses moyennes annuelles en carburant (en €/an)

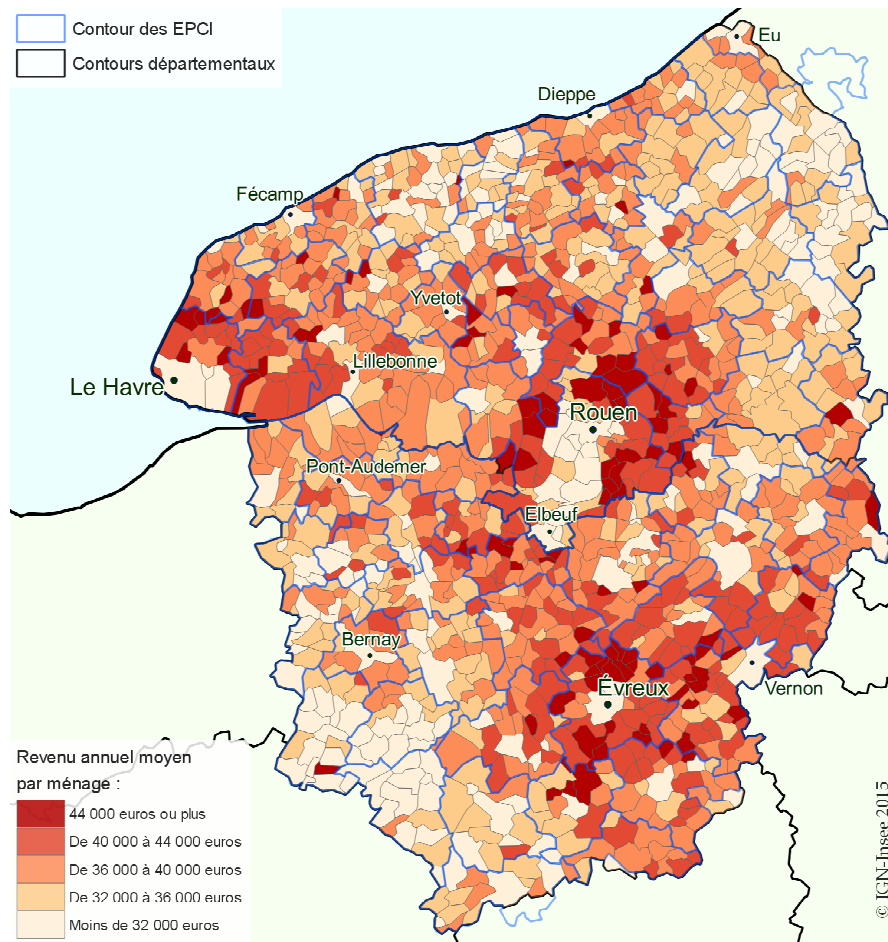
Dépense moyenne pour les trajets domicile-travail	392 €/an
Dépense moyenne pour autres déplacements contraints*	285 €/an
Dépense moyenne en carburant	677 €/an
Ménages se déplaçant en voiture	83 %
Ménages se déplaçant en voiture pour aller travailler	51 %

* Déplacements pour achats, santé ou raisons administratives

Sources : Insee, recensement de la population 2008 ; SoeS.

Une disparité des revenus selon le territoire

8 Revenu disponible moyen des ménages (€/an)



Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008.

MÉNAGES VULNÉRABLES ÉNERGÉTIQUES EN HAUTE-NORMANDIE

La notion de vulnérabilité énergétique est abordée sous deux angles : le premier lié au logement avec les dépenses de chauffage, le second lié aux dépenses en carburant pour aller au travail, faire des achats ou accéder à certains services (cf. méthodologie en document associé).

Un ménage est considéré en situation de vulnérabilité énergétique au sens du logement lorsqu'il consacre plus de 8 % de son revenu aux dépenses de chauffage et au sens des déplacements lorsque ses dépenses en carburant représentent plus de 4,5 % de son revenu.

Sur un territoire, on observe ainsi les ménages vulnérables selon quatre angles :

- soit au sens du logement, soit au sens des déplacements (union des deux types de vulnérabilité),
- uniquement aux dépenses liées au logement,
- uniquement aux dépenses en carburant,
- au sens du logement et des déplacements (intersection).

Les dépenses énergétiques pèsent sur les revenus de plus d'un quart des ménages haut-normands

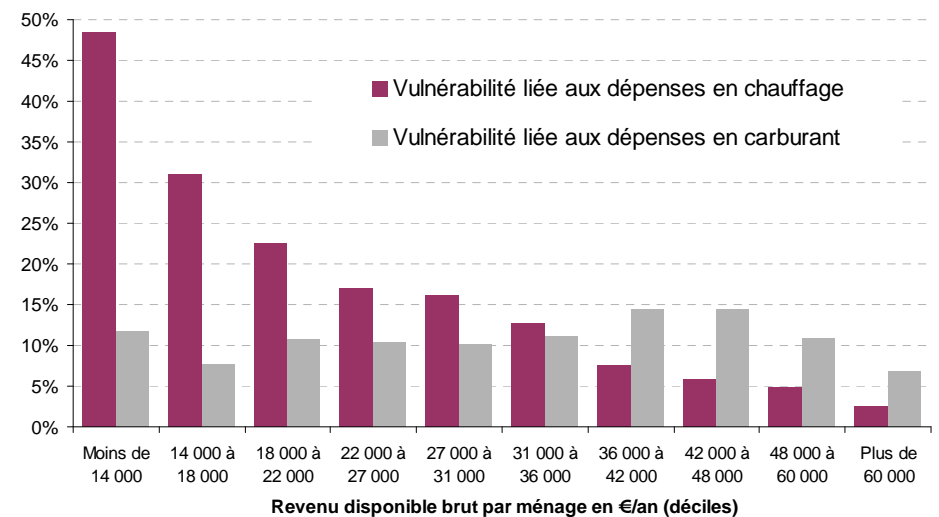
9 Ménages vulnérables selon le type de vulnérabilité énergétique

Type de vulnérabilité	Nombre de ménages vulnérables en Haute-Normandie	Part des ménages vulnérables	
		Haute-Normandie	France métropolitaine
Logement	129 200	16,9%	14,6%
Déplacements	83 000	10,9%	10,2%
Logement ou déplacements	194 500	25,4%	22,2%
Logement et déplacements	17 900	2,3%	2,6%

Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008 ; SOeS ; Anah.

Les classes moyennes plus affectées par les dépenses en carburant

10 Part des ménages vulnérables selon le revenu

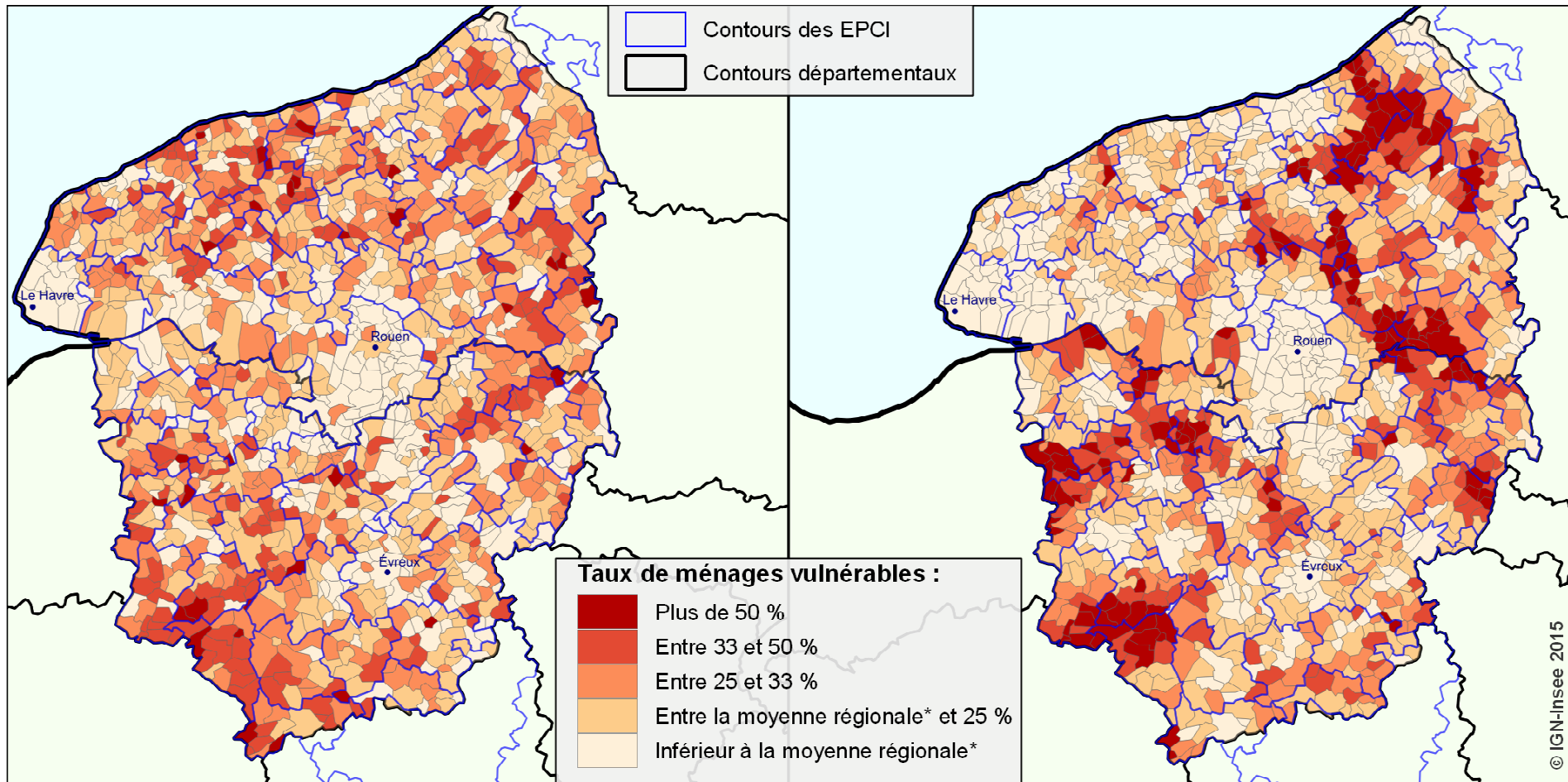


Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008 ; SOeS ; Anah.

La part des ménages vulnérables varie selon les territoires

11 Part des ménages vulnérables face aux dépenses en chauffage

12 Part des ménages vulnérables face aux dépenses en carburant



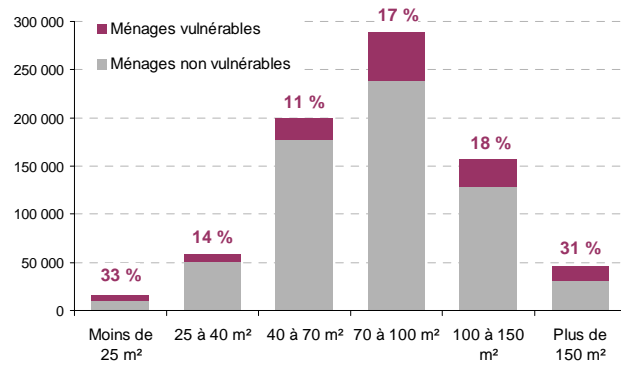
* Moyenne régionale : 16,9 % pour le logement et 10,9 % pour les déplacements

Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008 ; SOeS ; Anah.

Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008 ; SOeS ; Anah.

La surface du logement influe fortement sur la dépendance énergétique des ménages

13 Répartition des ménages selon la surface du logement

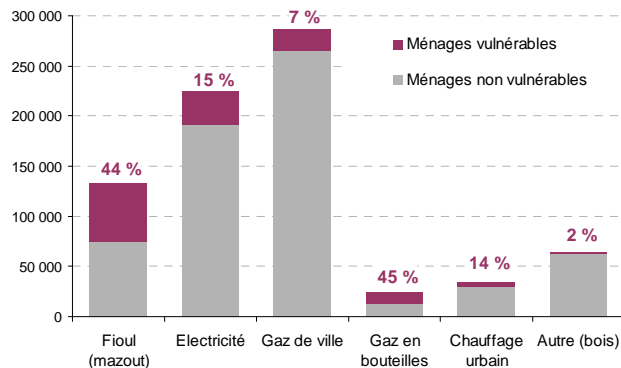


En couleur : part des ménages vulnérables

Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008 ; SOeS ; Anah.

Les ménages vulnérables se chauffent majoritairement au fioul et à l'électricité

14 Répartition des ménages selon le mode de chauffage

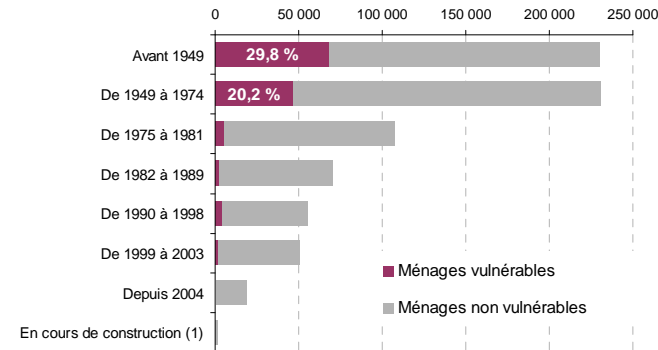


En couleur : part des ménages vulnérables

Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008 ; SOeS ; Anah.

De nombreux ménages vulnérables vivent dans un logement ancien

15 Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement

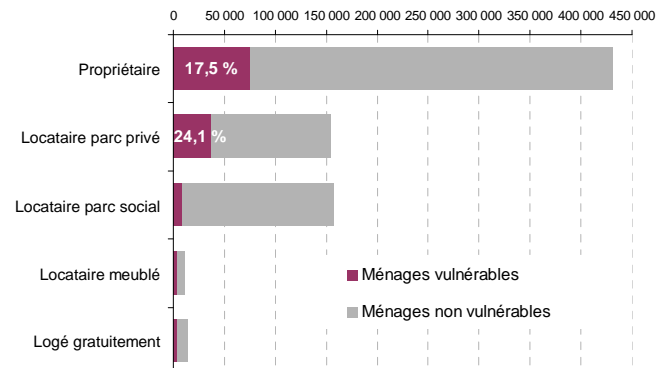


(1) Immeuble en cours de construction, partiellement habité.

Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008 ; SOeS ; Anah.

Un locataire du parc privé sur quatre est vulnérable énergétiquement

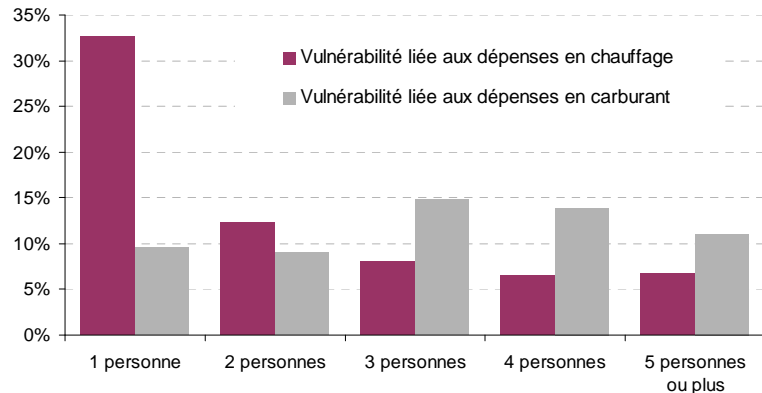
16 Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement



Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008 ; SOeS ; Anah.

Les personnes seules plus vulnérables face aux dépenses en chauffage

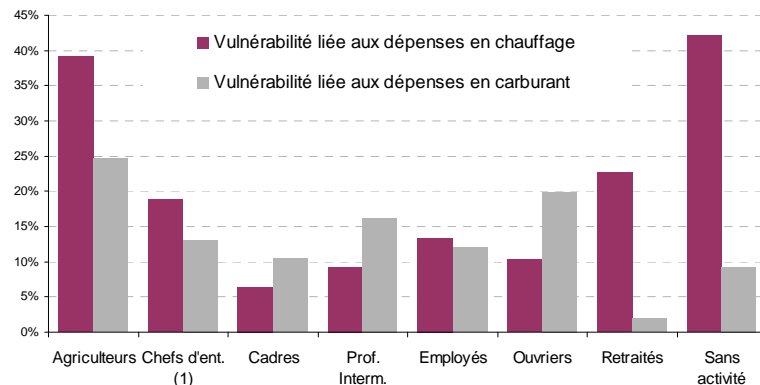
17 Part des ménages vulnérables selon la taille du ménage



Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008 ; SOeS ; Anah.

Les deux types de vulnérabilité touchent différemment les ménages selon leur catégorie socioprofessionnelle

18 Part des ménages vulnérables selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence

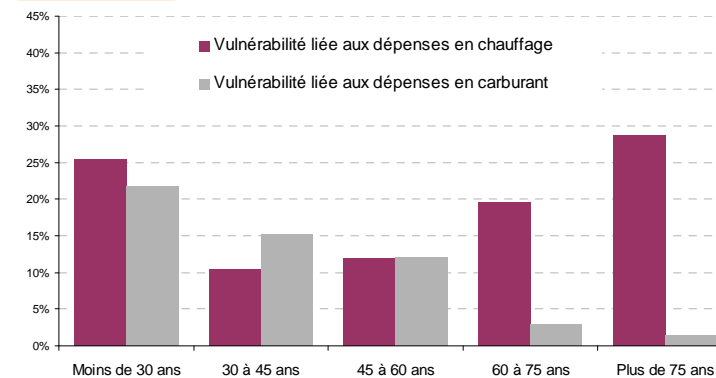


(1) Chefs d'entreprises, artisans, commerçants

Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008 ; SOeS ; Anah

Les jeunes particulièrement touchés par la vulnérabilité énergétique

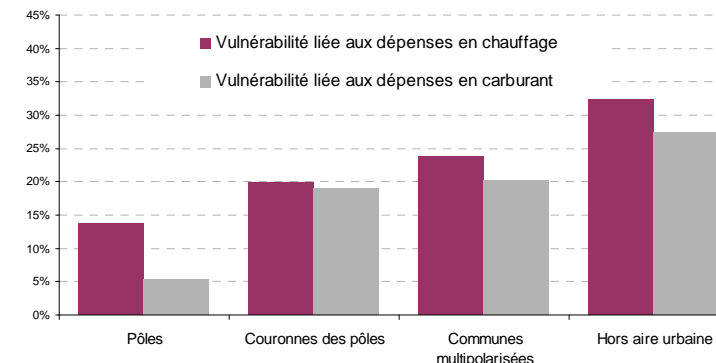
19 Part des ménages vulnérables selon l'âge de la personne de référence



Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008 ; SOeS ; Anah.

Le risque de vulnérabilité énergétique s'accroît avec la distance au pôle

20 Part des ménages vulnérables selon le lieu de résidence

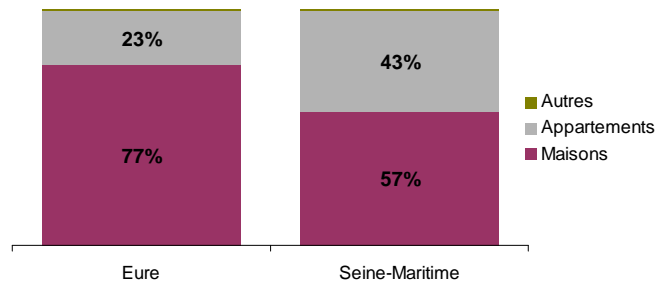


Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008 ; SOeS ; Anah.

VULNÉRABILITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR DÉPARTEMENT

Les eurois vivent plus souvent en maison ...

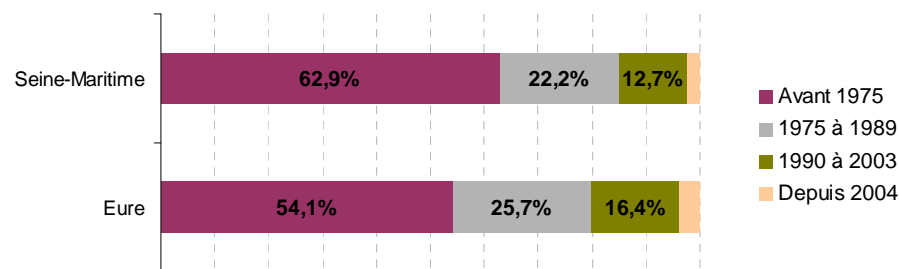
21 Répartition des logements par type



Source : Insee, recensement de la population 2008.

... et dans des logements moins anciens que les seinomarins

22 Répartition des logements selon l'ancienneté de construction



Source : Insee, recensement de la population 2008.

Les logements sont majoritairement chauffés au gaz de ville et à l'électricité

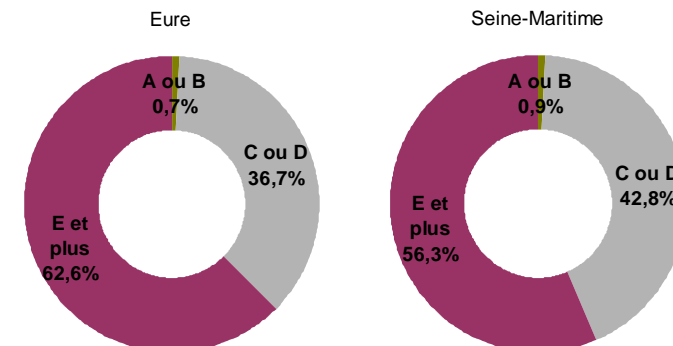
23 Répartition des logements selon le mode de chauffage

Combustible	Eure			Seine-Maritime		
	Maison	Appart.	Ensemble	Maison	Appart.	Ensemble
Chauffage urbain	0,0%	10,2%	2,3%	0,0%	12,7%	5,5%
Gaz de ville	22,2%	45,4%	27,5%	35,4%	50,1%	41,7%
Fioul (mazout)	24,6%	6,2%	20,4%	22,3%	7,9%	16,1%
Electricité	31,9%	35,2%	32,6%	27,9%	27,6%	27,8%
Gaz en bouteilles	6,1%	1,3%	5,0%	3,7%	0,6%	2,4%
Autre	15,3%	1,8%	12,2%	10,6%	1,2%	6,6%

Source : Insee, recensement de la population 2008.

Des logements plus énergivores* dans l'Eure

24 Répartition des logements selon l'étiquette DPE*



*DPE : Diagnostic de Performance Énergétique ; énergivores : DPE supérieure ou égale à E.
Sources : Insee, recensement de la population 2008 ; SoeS, Anah.

Les dépenses énergétiques pèsent plus fortement sur les revenus des eurois ...

25 Ménages vulnérables selon le type de vulnérabilité énergétique

Type de vulnérabilité	Nombre de ménages vulnérables		Part des ménages vulnérables	
	Eure	Seine-Maritime	Eure	Seine-Maritime
Logement	43 000	86 200	18,5%	16,2%
Déplacements	37 100	45 900	16,0%	8,6%
Logement ou déplacements	72 600	121 900	31,3%	22,8%
Logement et déplacements	7 600	10 300	3,3%	1,9%

Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008 ; SOeS ; Anah.

... notamment pour les déplacements, quel que soit le revenu

26 Part des ménages vulnérables selon le revenu

Déciles de revenu (€/an)	Vulnérabilité liée aux dépenses en chauffage		Vulnérabilité liée aux dépenses en carburant	
	Eure	Seine-Maritime	Eure	Seine-Maritime
Moins de 14 000	42%	51%	13%	11%
14 000 à 18 000	39%	27%	14%	5%
18 000 à 22 000	24%	22%	18%	8%
22 000 à 27 000	23%	14%	16%	8%
27 000 à 31 000	18%	15%	13%	9%
31 000 à 36 000	16%	11%	19%	8%
36 000 à 42 000	7%	8%	20%	12%
42 000 à 48 000	8%	5%	19%	12%
48 000 à 60 000	5%	5%	16%	8%
Plus de 60 000	3%	2%	10%	5%

Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008 ; SOeS ; Anah.

Les ménages vivant dans un petit logement plus exposés en Seine-Maritime

27 Répartition des ménages selon la surface du logement

	Eure	Seine-Maritime
Moins de 25 m ²	14%	37%
25 à 40 m ²	7%	16%
40 à 70 m ²	13%	10%
70 à 100 m ²	19%	16%
100 à 150 m ²	20%	18%
Plus de 150 m ²	35%	29%

Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008 ; SOeS ; Anah.

Les personnes âgées plus touchées dans l'Eure

28 Part des ménages vulnérables selon l'âge

	Vulnérabilité liée aux dépenses en chauffage		Vulnérabilité liée aux dépenses en carburant	
	Eure	Seine-Maritime	Eure	Seine-Maritime
Moins de 30 ans	18%	28%	32%	18%
30 à 45 ans	12%	10%	23%	12%
45 à 60 ans	14%	11%	18%	9%
60 à 75 ans	24%	17%	5%	2%
Plus de 75 ans	36%	26%	2%	1%

Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008 ; SOeS ; Anah.

Les secteurs ruraux plus exposés, notamment dans l'Eure

29 Part des ménages vulnérables selon le lieu de résidence

	Vulnérabilité liée aux dépenses en chauffage		Vulnérabilité liée aux dépenses en carburant	
	Eure	Seine-Maritime	Eure	Seine-Maritime
Pôles	14%	14%	8%	5%
Couronnes des pôles	19%	21%	20%	18%
Communes multipolarisées	23%	24%	22%	18%
Hors aire urbaine	35%	25%	29%	24%

Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008.

VULNÉRABILITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES TERRITOIRES HAUT-NORMANDS

30 Part des ménages vulnérables par territoire de SCoT* selon le type de vulnérabilité

SCoT	Logement	Déplacements	Logement ou déplacements	Logement et déplacements
Pays de Bray	24,0%	24,6%	42,8%	5,8%
Pays Risle-Charentonne	25,8%	20,9%	40,7%	5,9%
Basse Risle	22,2%	21,3%	38,9%	4,6%
Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton	23,8%	18,6%	38,6%	3,8%
Pays du Roumois	19,1%	22,0%	37,1%	3,9%
Pays entre Seine et Bray	19,5%	21,1%	36,2%	4,4%
Pays du Vexin Normand	20,2%	19,9%	36,1%	4,0%
CC de Conches et Pays de Neubourg	19,7%	16,9%	33,0%	3,6%
Pays du Plateau Caux Maritime	22,0%	12,1%	31,7%	2,4%
Pays Dieppois-Terroir de Caux	18,6%	15,1%	30,6%	3,1%
Pays des Hautes Falaises	19,6%	10,6%	27,9%	2,2%
CC Caux Vallée de Seine	18,2%	10,9%	27,2%	1,8%
Pays Bresles-Yères	18,8%	10,3%	27,1%	1,9%
CC Eure-Madrie-Seine	14,4%	13,4%	26,1%	1,7%
CA des Portes de l'Eure	13,7%	12,5%	24,4%	1,9%
CC Caux-Austreberthe et CC du Plateau Vert	14,2%	11,0%	24,0%	1,3%
Seine-Eure Forêt de Bord	13,0%	10,1%	21,6%	1,4%
CA Grand Évreux Agglomération	13,0%	8,0%	19,4%	1,7%
CA Rouen-Elbeuf-Austreberthe	14,8%	6,0%	19,3%	1,5%
Le Havre Pointe de Caux Estuaire	12,5%	3,1%	14,6%	0,9%
Ensemble Haute-Normandie	16,9%	10,9%	25,4%	2,3%

* SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale (cf. définition page 17).

CC : communauté de communes, CA : communauté d'agglomération

N.B. : Les résultats ne sont diffusables que pour les territoires d'au moins 30 000 habitants. Les SCoT des communautés de communes de Conches et celui du Pays de Neubourg ont donc été regroupés, ainsi que les communautés de communes Caux-Austreberthe et Plateau Vert.

Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008 ; SOeS ; Anah.

31 Part des ménages vulnérables par grande intercommunalité selon le type de vulnérabilité

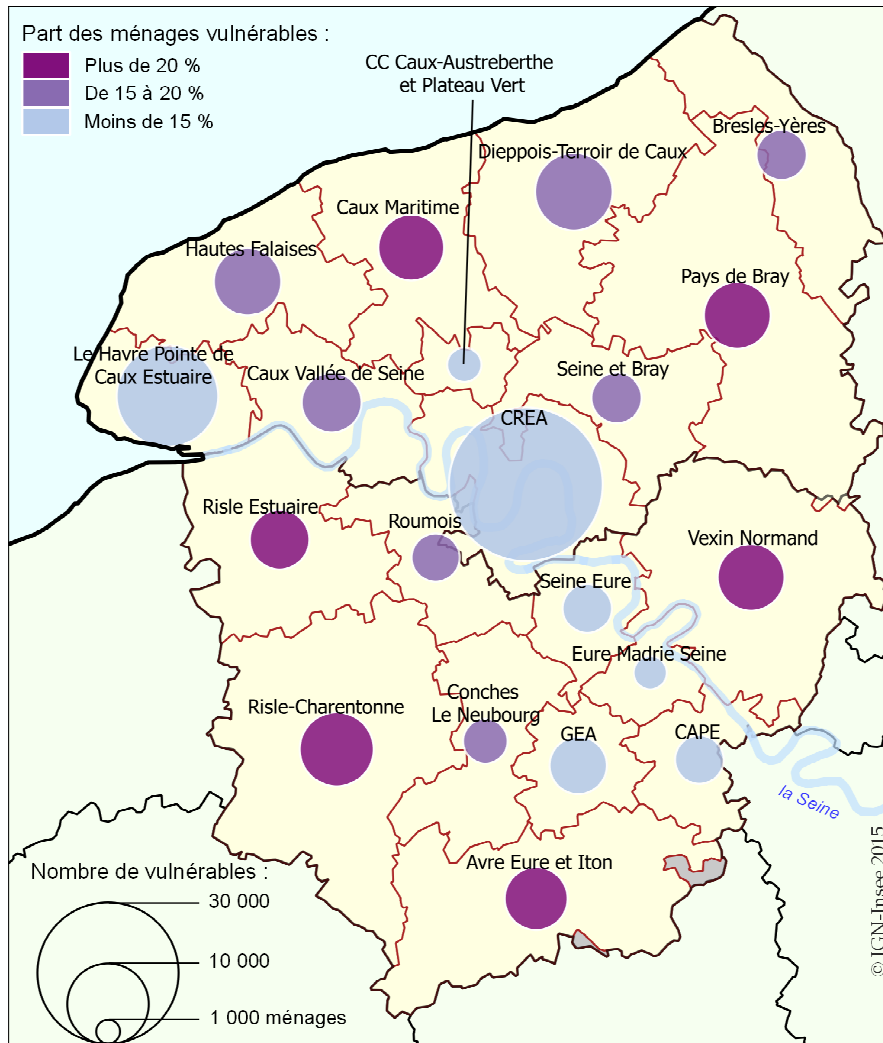
		Logement	Déplacements	Logement ou déplacements	Logement et déplacements
CA Havraise (CO.D.A.H.)		11,9%	2,9%	13,9%	0,9%
Dieppe-Maritime		14,6%	4,6%	18,4%	0,8%
CA Grand Evreux Agglomération		13,0%	8,0%	19,4%	1,7%
Métropole Rouen Normandie		14,8%	6,0%	19,3%	1,5%
Pôles de proximité de Métropole Rouen Normandie	Austreberthe Cailly (28 communes)	15,7%	7,0%	21,2%	1,5%
	Plateaux Robec (23 communes)	11,3%	4,2%	15,0%	0,5%
	Rouen	21,5%	7,6%	25,8%	3,3%
	Seine Sud (4 communes)	9,9%	3,7%	13,1%	0,5%
	Val de Seine (15 communes)	11,5%	6,1%	17,0%	0,6%

* EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale.

Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008 ; SOeS ; Anah.

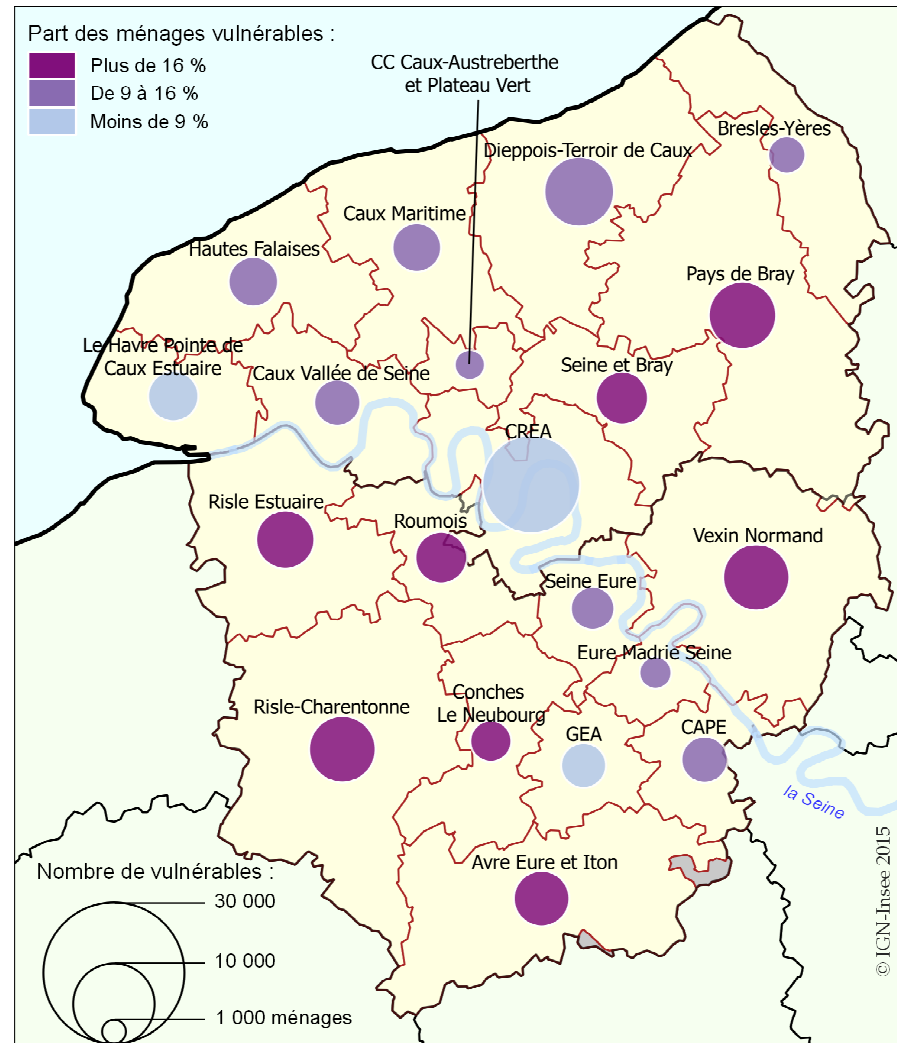
Pour des raisons de fiabilité statistique (cf. méthodologie en document associé), les résultats sur la vulnérabilité des ménages ne sont diffusables que pour les territoires d'au moins 30 000 habitants. Les SCoT (cf. définition page 17), documents d'aménagement du territoire déclinant notamment les politiques de développement durable, apparaissent donc comme des territoires pertinents pour l'analyse de la vulnérabilité énergétique.

32 Nombre et part de ménages vulnérables face aux dépenses en chauffage par territoire de SCoT



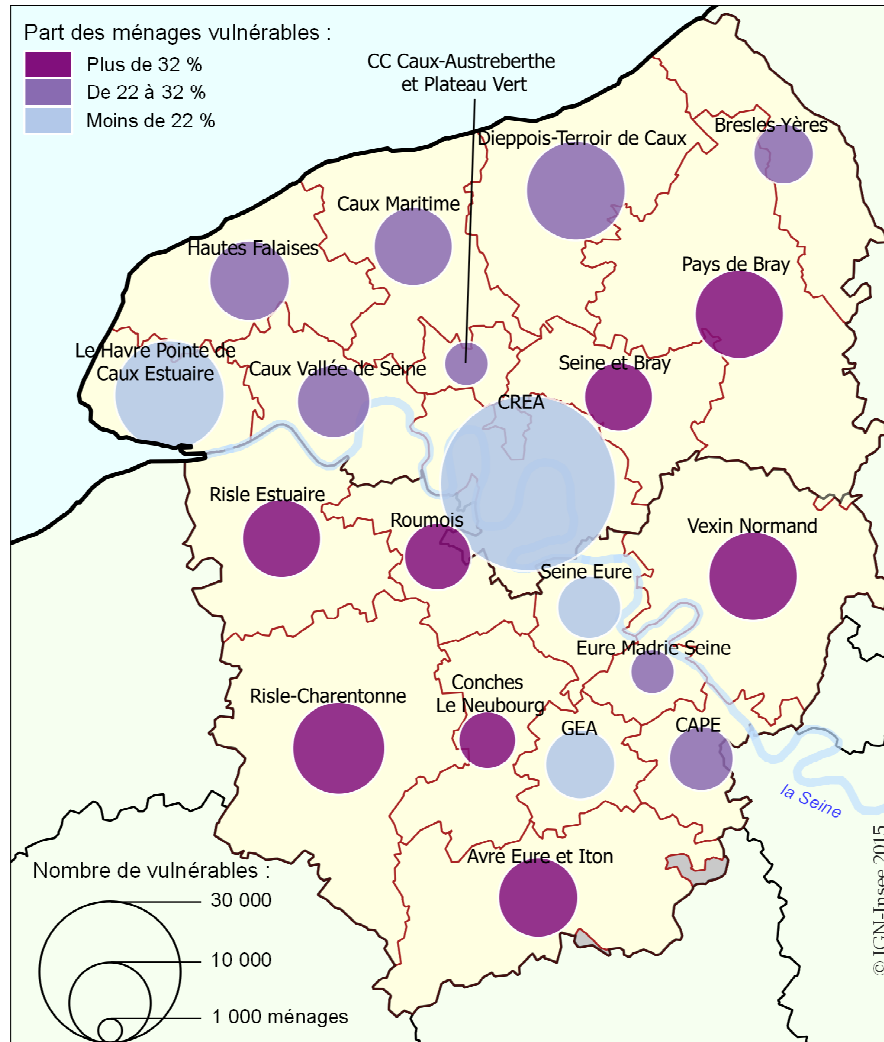
Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008 ; SOeS ; Anah.

33 Nombre et part de ménages vulnérables face aux dépenses en carburant par territoire de SCoT



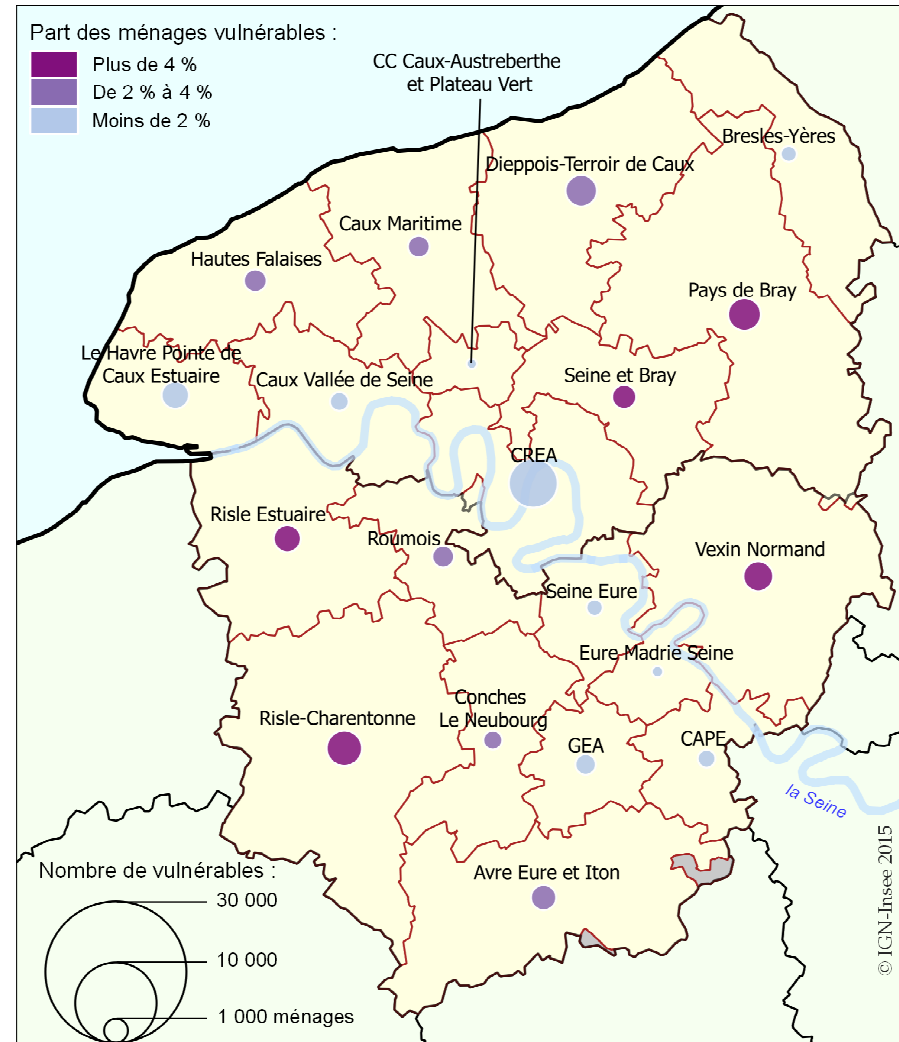
Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008 ; SOeS ; Anah.

34 Nombre et part de ménages vulnérables face aux dépenses en chauffage ou en carburant par territoire de SCoT



Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008 ; SOeS ; Anah.

35 Nombre et part de ménages vulnérables face aux dépenses en chauffage et en carburant par territoire de SCoT



Sources : Insee, recensement de la population 2008, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux et revenus disponibles localisés de 2008 ; SOeS ; Anah.

SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION DES PRIX DE L'ÉNERGIE

La vulnérabilité énergétique est sensible aux prix des énergies. Certains ménages, étant un peu en deçà du seuil fixé (double de la médiane des taux d'effort calculés sur la France métropolitaine), peuvent dépasser le seuil conventionnel, tel que défini dans cette étude, suite à une hausse des prix des combustibles utilisés pour se chauffer ou du prix des carburants. *A contrario*, une politique de rénovation énergétique des logements anciens peut entraîner une baisse des dépenses pour les ménages et donc diminuer leur taux d'effort pour se chauffer.

Ainsi, deux scénarios d'évolution des coûts de l'énergie et un scénario de baisse des dépenses énergétiques dans les logements anciens peuvent être avancés.

Une augmentation brusque des prix des énergies

Entre 2004 et 2013, les prix du chauffage et du carburant ont augmenté. On constate une hausse de 40 % pour le chauffage urbain, 60 % pour le gaz de ville, 80 % pour le fioul, 10 % pour l'électricité, 30 % pour le gaz en bouteille, 20 % pour le bois et 30 % pour le carburant.

Un scénario envisageable serait une augmentation soudaine du coût de l'énergie, soit une évolution identique à celle observée entre 2004 et 2013, mais qui surviendrait brusquement.

Dans ce scénario, toutes choses égales par ailleurs, la part des ménages haut-normands en situation de vulnérabilité énergétique pour le logement s'élèverait de 14,4 points (contre 11,9 points pour l'ensemble des ménages métropolitains) et, comme en France métropolitaine, de 6,8 points pour les déplacements.

Une augmentation pondérée des prix des énergies

Un autre scénario envisageable serait une évolution sur cinq ans de ces augmentations du coût de l'énergie, soit chaque année une hausse de 8 % pour le chauffage urbain, 12 % pour le gaz de ville, 16 % pour le fioul, 2 % pour l'électricité, 6 % pour le gaz en bouteille, 4 % pour le bois et 6 % pour le carburant.

Toutes choses égales par ailleurs, la part des ménages haut-normands en situation de vulnérabilité énergétique pour le logement s'élèverait alors de 13,2 points et de 4,7 points pour les déplacements.

La rénovation énergétique entraînerait une baisse des dépenses de chauffage

Dans le cadre d'une politique de rénovation énergétique sur les logements anciens, on émet l'hypothèse que les ménages résidant dans un logement construit avant 1975 dépenseraient 20 % de moins pour se chauffer.

Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, la part des ménages haut-normands en situation de vulnérabilité énergétique pour le logement diminuerait de 5,4 points.

DÉFINITIONS

Précarité énergétique :

Cette notion est définie par la loi du 12 juillet 2010, plus connue sous le nom de « loi Grenelle II » : « Est en précarité énergétique au titre de la présente loi, une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ».

Vulnérabilité énergétique :

La notion de vulnérabilité énergétique, telle qu'elle est abordée dans ce dossier, correspond à l'analyse croisée des revenus et des dépenses énergétiques des ménages. Ces dernières sont constituées des dépenses relatives au logement et aux déplacements contraints réalisés en voiture. Cette approche est donc plus large que la définition légale de la précarité énergétique établie par la loi dite « Grenelle II ».

Ménage vulnérable :

Un ménage est dit en situation de vulnérabilité énergétique si son taux d'effort énergétique est supérieur à un certain seuil. Ce seuil correspond au double de la médiane des taux d'effort observés en France métropolitaine l'année considérée.

Taux d'effort énergétique :

Dépense énergétique « contrainte » rapportée aux ressources du ménage. Côté logement, la dépense énergétique « contrainte » correspond à la consommation d'énergie pour le chauffage, l'eau chaude et la ventilation du logement. Elle est valorisée en multipliant la quantité de chaque énergie utilisée par son coût unitaire moyen. Côté déplacements, la dépense énergétique « contrainte » correspond à la dépense effective en carburant liée aux trajets effectués par le ménage pour se rendre sur son lieu de travail et/ou son lieu d'étude, ainsi que pour les achats, la santé ou des raisons administratives.

Revenu du ménage :

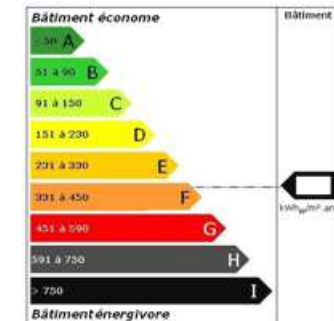
Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Déciles :

En ordonnant la distribution des revenus, les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales. Ainsi, le premier décile est le revenu au-dessous duquel se situent 10% des revenus ; le neuvième décile est le revenu au-dessous duquel se situent 90% des salaires. Les déciles donnés dans ce dossier sont les déciles départementaux des revenus des ménages (non rapportés aux unités de consommation).

Étiquette Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) :

Le diagnostic de performance énergétique renseigne sur la performance énergétique d'un logement ou d'un bâtiment, en évaluant sa consommation d'énergie et son impact en terme d'émission de gaz à effet de serre. Il s'inscrit dans le cadre de la politique énergétique définie au niveau européen afin de réduire la consommation d'énergie des bâtiments et de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Le contenu et les modalités d'établissement du DPE sont réglementés. Le DPE décrit le bâtiment ou le logement (surface, orientation, murs, fenêtres, matériaux, etc.), ainsi que ses équipements de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de refroidissement et de ventilation. Il indique, suivant les cas, soit la quantité d'énergie effectivement consommée (sur la base de factures), soit la consommation d'énergie estimée pour une utilisation standardisée du bâtiment ou du logement.



Logement énergivore :

Un logement est considéré comme énergivore quand son étiquette DPE est supérieure ou égale à E, la performance la meilleure étant l'étiquette A.

Le zonage en aires urbaines :

Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine), et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans ce pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. On parle de « grandes aires urbaines » lorsque le pôle urbain regroupe plus de 10 000 emplois, de « moyennes aires » lorsque qu'il concentre entre 5 000 et 10 000 emplois, et de « petites aires » quand le pôle a moins entre 1 500 et 5 000 emplois. Les communes multipolarisées sont des communes situées hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans plusieurs aires, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles. Les autres communes en dehors des aires sont les communes isolées, hors influence des pôles.

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) :

Les SCoT ont remplacé les schémas directeurs, en application de la loi « Solidarité et Renouvellement Urbains » (SRU) du 13 décembre 2000. Il s'agit d'un outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement, etc. Il contient trois documents : un rapport de présentation (diagnostic et évaluation environnementale), un PADD, et un document d'orientation et d'objectifs (DOO). Ce dernier est opposable aux autres outils de planification (plans locaux d'urbanisme, programme local de l'habitat, plan de déplacement urbain, etc.).

Insee

Insee Haute-Normandie

8 quai de la bourse
CS 21410
76037 Rouen cedex 1

Directeur de la publication

Jean-Christophe FANOUILLET

Rédacteur en chef

Maryse CADALANU

ISSN en cours

© Insee 2015

© **Crédits photographiques** : Barbara CABOT
Patrick BOULEN
Ville de Fécamp



Insee mobile